

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 2 MARS 2020 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2020-03-02, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 mars 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande de modification du schéma d'aménagement pour la zone CID-1 / Request to modify the land use and development plan for zone CID-1
5. CPTAQ – Dossier #425754 du Canton de Melbourne – présentation des observations écrites ou demande de rencontre publique / Presentation of written observations or request for a public meeting
6. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
7. Demande d'intervention Cooptel / Request

Administration

8. Correspondances
9. Lettre d'acceptation - programmation TECQ 2019-2023 / Acceptance letter

10. Présentation du projet de règlement pour établir des coûts en vertu de certains articles du Règlement général / Presentation of draft bylaw
11. Désigner un responsable de l'application du règlement général portant sur les animaux / Designate a person responsible for application of the municipal general bylaw
12. Entente de service SPA de l'Estrie / Agreement
13. Entente pour la gestion des chiens avec M. Lefebvre / Stray dog agreement with Mr. Lefebvre
14. Entente inspecteur municipal / Agreement
15. Arrérages des taxes / Tax arrears
16. Arrérages des taxes - représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité / Tax arrears – designation of a municipal representative
17. Congrès annuel ADMQ / Annual conference
18. Formation ADMQ / Course
19. Mai-Mois de l'arbre et des forêts / Forest and tree month
20. Distribution de compost / Compost
21. Semaine d'action bénévole / Volunteer week
22. Conversion d'éclairage du bâtiment du marché au DEL / Conversion of market building lighting to LED
23. Marché Champêtre – projet d'une aire de jeux pour enfants / Children's playground project
24. Contribution financière pour le hockey mineur et le club de patinage artistique / Financial contribution
25. Dons & publicités / Donations & publicity (Tournoi de hockey – ACFA, Légion royale canadienne, Richmond 4-H, Salon du Patrimoine de Cleveland, Centre de répit Théo Vallières, École secondaire régionale de Richmond (x2), La Maison Aube-Lumière, Étincelle (x2), The Record, La Tribune)

Voirie

26. Demande de subventions « Projets particuliers d'améliorations – circonscription électorale » / Road grant request
27. Appel d'offres pour la fourniture de matériaux granulaires / Tenders for gravel and slate
28. Fauchage des abords des chemins / Roadside grass cutting
29. Fauchage / débroussaillage de toutes les glissières / Grass cutting around all the guard rails
30. Offres de services - élaboration des plans et devis pour les travaux sur le chemin Garrett / Service offer

Sécurité publique

31. Dépôt des états financiers 2019 de SSIRR / 2019 financial statement for the SSIRR

Hygiène du milieu

32. Offre de service – Vérification de la précision du débit mètre / Service offer

Factures

33. Factures/Bills

Varia

34. Retour sur la demande de la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) pour être ajouté sur la police d'assurance de la Municipalité

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2020-03-02, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 3 février 2020;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, d'adopter le procès-verbal du 3 février 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the February 3rd, 2020 council meeting;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Miller to adopt the minutes of the February 3rd, 2020 council meeting such as received.

Période de questions : 2020-03-02, 3 Madame Marylène Pronovost du Marché Champêtre de Melbourne ainsi que Messieurs Félix Antoine Payette et Gabriel Arguin, citoyens, étaient présent pour expliquer un projet pour une aire de jeux au Marché Champêtre. / Mrs. Marylène Pronovost from the *Marché Champêtre de Melbourne* as well as Mr. Félix Antoine Payette and Mr. Gabriel Arguin, citizens, were present to explain a project for a playground at the public market space.

Zone d'aménagement différé – demande de modification au schéma d'aménagement pour la zone CID-1 : 2020-03-02, 4 **Attendu que** l'orientation initiale du plan d'urbanisme de la municipalité du Canton de Melbourne pour la zone CID-1 était de favoriser le développement commercial-industriel léger;

Attendu que présentement la zone CID-1 est une zone d'aménagement différé, donc une zone de « réserve »;

Attendu que le Conseil municipal souhaite modifier son règlement de zonage afin de permettre l'usage commercial-industrielle et en ajoutant l'usage de commerce contraignant tel qu'une piste de course avec des mesures de mitigation ou d'atténuation;

Attendu qu'il n'y a pas d'autre zone possible pour le développement commercial industriel sur le territoire du Canton de Melbourne et de ce fait, le secteur localisé dans la zone prioritaire d'aménagement ne peut plus répondre aux besoins à moyen terme;

Attendu que le secteur, en bordure de l'autoroute 55, est fort intéressant pour ce type de développement;

Attendu qu'aucune nouvelle rue n'est requise pour desservir les terrains du secteur, car l'infrastructure routière est déjà présente (chemin Keenan);

Attendu qu'un aménagement de fossé sera réalisé sur la bordure du chemin Keenan suite à l'installation de nouvelles entreprises;

Attendu que la capacité des fossés sur le chemin Keenan est suffisante pour permettre l'installation de nouvelles entreprises;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité de demander à la MRC du Val-Saint-François de procéder à la modification de son schéma d'aménagement afin d'exclure la zone d'aménagement différé de la zone CID-1 et d'ajouter des usages commerciaux contraignants tels que piste de course dans le secteur, et ce pour permettre le développement économique et industriel de la zone et de la municipalité.

Whereas the initial orientation of the urban and land planning plan of the Township of Melbourne for the zone CID-1 was to favor light commercial-industrial development; whereas currently the CID-1 zone is a deferred development zone; whereas council wishes to modify its zoning bylaw in order to allow commercial-industrial use and by adding restrictive commercial use such as a race track with mitigation measures; whereas there is no other possible zone for industrial commercial development on the territory of the municipality and therefore, the sector located in the priority development zone can no longer meet medium-term needs; whereas the sector, bordering highway 55, is very interesting for this type of development;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously to ask the MRC to proceed with the modification of its development plan in order to exclude the deferred development

zone from zone CID-1 and to add restrictive commercial uses such as a race track in the sector and this to allow the economic and industrial development of the zone and the municipality.

CPTAQ – Dossier #425754 du Canton de Melbourne – présentation des observations écrites ou demande de rencontre publique : 2020-03-02, 5 **Attendu** la demande à la CPTAQ pour une autorisation de l'aliénation en faveur de la Ferme Claude Morneau inc. d'une partie du chemin Norris;

Attendu que l'orientation préliminaire de la CPTAQ c'est que la demande devrait être refusée;

Attendu que la Municipalité peut présenter les observations écrites qui seront prises en considération par la CPTAQ avant de rendre une décision ou la Municipalité peut demander une rencontre publique avec la CPTAQ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité de demander une rencontre publique avec la CPTAQ afin de présenter les observations supplémentaires.

Whereas the request to the CPTAQ for an authorization of the alienation in favor of the Ferme Claude Morneau inc. a part of Norris Road; whereas the preliminary orientation of the CPTAQ is that the request should be refused; whereas the Municipality can present written observations which will be taken into consideration by the CPTAQ before rendering a decision or the Municipality can request a public meeting with the CPTAQ;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously to request a public meeting with the CPTAQ in order to present additional information.

Demande d'autorisation à la CPTAQ – aliénation et acquisition d'une partie du lot 3 892 266 : 2020-03-02, 6 **Considérant que** la demande a pour objet d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, et ce pour réaliser une aire de virage, sans asphalte avec un fossé pour le chemin Cull;

Considérant que la superficie visée par la demande est de 0,19 hectares;

Considérant que l'aire de virage servira à la circulation des services municipaux tels que les services de travaux publics, le service d'incendie et le service d'urgence (ambulance, Sûreté du Québec, etc.);

Considérant qu'une aire de virage sur ce chemin de cul-de-sac favorisera la circulation sécuritaire de camion ou de tracteur pour la culture agricole ou sylvicole des terres avoisinantes;

Considérant qu'à la suite de cette acquisition d'une partie du lot 3 892 266, la municipalité procédera à la fusion de ce lot avec celle du chemin Cull;

Considérant que l'autorisation ne viendrait pas altérer l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

Considérant qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole,

Considérant qu'en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation de la Municipalité doit être motivée, tout en respectant les critères visés à l'article 62, et elle doit aussi indiquer que la demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la Municipalité;

Considérant que la demande est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité souhaite obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une autorisation afin d'aliéner et d'acquérir une partie du lot 3 892 266 à des fins de réaliser une aire de virage, sans asphalte avec un fossé pour le chemin Cull;

Que la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Que la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Considering that the object of the request is to acquire a part of lot 3 892 266 for the purpose of making a turning area, without asphalt but with a ditch for Cull Road; considering that the area targeted by the request is 0,19 hectares; considering that the turning area will be used for the circulation of municipal services such as public works, the fire service and the emergency service (ambulance, Sûreté du Québec, etc.); considering that following this acquisition of part of lot 3 892 266, the municipality will proceed to the merger of this lot with that of Cull road; considering that the integrity of the agricultural area will not be compromised; considering that the request complies with the zoning bylaw of the Municipality;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Fortier and unanimously resolved that the Municipality wishes to obtain, from the CPTAQ, an authorization in order to alienate and acquire part of lot 3 892 266 for the purpose of making a turning area, without asphalt but with a ditch for Cull Road; that the Municipality informs the CPTAQ that the request complies with municipal regulations; that the Municipality recommends to the CPTAQ to authorize this request.

Demande d'intervention Cooptel : 2020-03-02, 7 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve les projets pour installer des câbles de fibres optiques sur le toron existant de Bell pour les besoins de Cooptel (projets # 0001423-MELB-Z04-S1, 0001423-Z04-MELB-S03, 0001423-MELB-Z04-S4, 0001423-MELB-Z04-S05, 0001423-MELB-Z04-S06, 0001423-MELB-Z03-S5, 0001423-MELB-Z03-S2), et ce, selon les documents déposés par Techni-Projet inc. le 17, 18 et 20 février 2020.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the project to install fiber optic cables on Bell's existing strand for the purposes of Cooptel (projects # 0001423-MELB-Z04-S1, 0001423-Z04-MELB-S03, 0001423-MELB-Z04-S4, 0001423-MELB-Z04-S05, 0001423-MELB-Z04-S06, 0001423-MELB-Z03-S5, 0001423-MELB-Z03-S2), according to the documents filed by Techni-Projet inc. on February 17, 18 and 20, 2020.

Correspondances : 2020-03-02 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 4 février 2020 au 2 mars 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from February 4th, 2020 till March 2nd, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Lettre d'acceptation - programmation TECQ 2019-2023 : 2020-03-02 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du

Conseil que la programmation des travaux présentée par la Municipalité le 23 octobre 2019 a été acceptée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). En effet, le MAMH a recommandé un versement de 14 695\$ (relatif aux dépenses déjà encourues) et pourra également recommander le versement d'un montant supplémentaire de 468 770\$ (relatif aux travaux prévus) aux fonds provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de celle de la contribution du Québec.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the programming of works presented by the municipality on October 23, 2019, was accepted by the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)*. The MAMH recommended a payment of 14 695\$ (relating to expenses already incurred) and the MAMH could also recommend a payment of 468 770\$ (for works planned), from a part of the funds of the gasoline excise tax for the municipality.

Présentation du projet de règlement no. 2020-01 pour établir des coûts en vertu de certains articles du Règlement général : 2020-03-02, 8 Le conseiller Simon Langeveld présente un projet de règlement pour établir des coûts en vertu de certains articles du Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Ce projet de règlement a pour objet de remplacer le règlement no. 2019-04 afin d'établir des coûts pour un permis de feux, pour un permis de colportage, pour un permis de chenil ou de chiens de traîneaux pour une licence pour un chien ou un chat, pour un duplicata du médaillon ou du certificat, pour le transport d'un animal pour l'amener à une fourrière ou chez un vétérinaire, et pour la pension, l'euthanasie ou tout autres frais relatifs à des soins vétérinaire.

Councillor Langeveld presents a draft bylaw to establish costs under certain articles of the General bylaw of the Township of Melbourne.

The purpose of this draft bylaw is to replace bylaw no. 2019-04 in order to establish the costs for a fire permit, for a peddling permit, for a kennel or sled dog permit for a license for a dog or a cat, for a duplicate of the medallion or certificate, for the transport of an animal to bring it to a pound or to a veterinarian, and for boarding, euthanasia or any other costs relating to veterinary care.

Désigner un responsable de l'application du règlement général no. 2019-03 : 2020-03-02, 9 **Attendu que** l'article 356 du règlement no. 2019-03 intitulé « Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne » prévoit que les fonctionnaires, personnes et organismes (autres que les agents de la paix de la Sûreté du Québec) responsables de l'application dudit règlement doivent être nommés par résolution;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett de désigner la Société Protectrice des Animaux de l'Estrie à titre d'organisme responsable (et ses préposés à titre de personnes responsables) de l'application du chapitre XI « Les animaux » du règlement no. 2019-03.

Whereas article 356 of the general bylaw no. 2019-03 provides that the officers, persons and organizations (other than police officers of the Sûreté du Québec) responsible for the application of the bylaw must be appointed by resolution;

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett it is resolved unanimously to designate the *Société Protectrice des Animaux de l'Estrie* as the organisation responsible (and its employees as persons responsible) for the application of Chapter XI of regulation no. 2019-03.

Entente de services avec la Société Protectrice des animaux de l'Estrie : 2020-03-02, 10 **Attendu** l'entente de service présentée par la Société Protectrice des animaux de l'Estrie pour la protection et le contrôle des animaux sur le territoire du Canton de Melbourne;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité que le Conseil accepte les termes de cette entente entre la Municipalité du Canton de Melbourne et la Société Protectrice des animaux de L'Estrie, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2024; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer ladite entente.

Whereas the service agreement presented by the *Société Protectrice des Animaux de l'Estrie* for the protection and control of animals in the territory of the Canton of Melbourne;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously that Council accept the terms of the agreement presented by the *Société Protectrice des animaux de l'Estrie* for the protection and control of animals on the territory of the Municipality, and this, for the period from April 1st, 2020 to December 31st, 2024; that the Council authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign the said agreement.

Entente pour la gestion des chiens avec Monsieur Irvin Lefebvre : 2020-03-02, 11 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne à une nouvelle entente avec la Société Protectrice des animaux de l'Estrie pour la protection et le contrôle des animaux sur le territoire du Canton de Melbourne;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité que le Conseil mette fin à l'entente pour la gestion des chiens errants avec Monsieur Irvin Lefebvre, et ce, effectif le 31 mars 2020; que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à aviser par lettre Monsieur Lefebvre.

Whereas the Township of Melbourne has a new agreement with the *Société Protectrice des animaux de l'Estrie* for the protection and control of animals in the territory of the Canton of Melbourne;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously that Council terminates the agreement for the management of stray dogs with Mr. Irvin Lefebvre, and this, effective March 31st, 2020; that Council authorizes the director general/secretary-treasurer to notify Mr. Lefebvre by letter.

Entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal : 2020-03-02, 12 **Attendu** l'entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal présentée par la Ville de Richmond;

Attendu que cette entente satisfait les membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le Conseil accepte de renouveler l'entente sur le partage des services d'un inspecteur avec la Ville de Richmond; que le conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer la nouvelle entente.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved that council agrees to renew the agreement with the Town of Richmond respecting the sharing of a municipal inspector; that the council authorizes the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign the new agreement.

Vente pour non-paiement de taxes : 2020-03-02, 13 **Considérant que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a préparé une liste des adresses et des relevés de taxes de toutes les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la liste déposée par la directrice générale/secrétaire-trésorière concernant les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité;

Que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer les comptes de taxes à la MRC du Val-Saint-François pour défaut de paiement de taxes, si ces comptes ne sont pas payés d'ici le 16 mars 2020, selon la liste déposée.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council approves the list tabled by the director general/secretary treasurer regarding the persons indebted to the municipality; that Council authorizes the director general/secretary-treasurer to forward the unpaid arrears to the MRC du Val-Saint-François, if these accounts are not paid before March 16th, 2020, concerning the list tabled.

Vente pour non-paiement de taxes - mandat pour enchérir : 2020-03-02, 14 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne mandate le maire, M. James Johnston, ou si nécessaire, le maire suppléant, comme représentant de la Municipalité pour enchérir et/ou acquérir les immeubles au nom de la Municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente par défaut de paiement de taxes, le jeudi 11 juin 2020 à 10h, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council appoints the mayor, Mr. James Johnston, or if necessary, the pro-mayor, as the representative of the municipality to outbid and/or acquire properties in the name of the municipality (article 1038 of the municipal code) during the sale for non-payment of taxes, which will be held on Thursday, June 11th, 2020 at 10 a.m., at the MRC du Val-Saint-François, 810 Montée du Parc, in Richmond.

Congrès ADMQ : 2020-03-02, 15 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses pour toutes les activités, dont l'inscription, le déplacement et l'hébergement de la directrice générale/secrétaire-trésorière lors de sa participation au congrès de l'ADMQ, tenu à Québec les 17, 18 et 19 juin 2020.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council authorizes the expenses for the director general/secretary treasurer with regard to enrolment fees, travelling, lodging and activities, for the ADMQ convention to be held in Québec from June 17-19, 2020.

Formation ADMQ : 2020-03-02, 16 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une dépense de 335 \$ (plus taxes) pour un cours de formation concernant les règlements discrétionnaires de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la directrice générale, tenue à Sherbrooke, le 22 avril 2020.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved to authorize an expenditure of 335\$ (plus taxes) for a course regarding discretionary regulations of the Act respecting land use planning and development to be held in Sherbrooke on April 22nd, 2020.

Le mois de l'arbre et des forêts : 2020-03-02, 17 **Attendu que** le mois de mai est celui de l'arbre et des forêts;

Attendu que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec l'Association forestière du sud du Québec, offre gracieusement des arbres aux écoles, aux municipalités et aux organismes lors de leurs activités;

Attendu que les activités devraient sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts, permettre à la population d'acquérir les connaissances et les soins que nécessitent les arbres et d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire la demande de **300** arbres auprès de l'Association forestière du sud du Québec; que l'employé municipal devra aller chercher les plants à l'endroit de distribution; que la Municipalité tiendra une demi-journée spéciale le samedi 16 mai prochain, entre 9 h et 11 h 30 pour permettre aux citoyens d'obtenir gratuitement des arbres.

Whereas May is the month of the tree and forests and the *ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec*, in association with the *Association forestière du sud du Québec*, offers free trees to schools and municipalities for their activities; these activities should inform the population of the importance of the trees and forests, how to care for these trees and to invite the population to preserve and improve our environment.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved to authorize the director general/secretary-treasurer to request **300** trees from *Association forestière du sud du Québec*; that the municipal employee will pick up these trees at the distribution center; that the municipality will hold an activity on Saturday May 16th from 9 a.m. – 11:30 a.m. to distribute these trees to the citizens of Melbourne free of charge.

Distribution de compost lors de la journée de l'arbre : 2020-03-02, 18 **Attendu qu'**une journée de l'arbre est organisée le samedi 16 mai entre 9 h et 11 h 30;

Attendu qu'une activité de distribution de compost, organisée lors de la distribution d'arbres, serait complémentaire;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du compost pour cette activité; que les citoyens soient invités à apporter des sacs ou des seaux pour transporter le compost disponible durant la journée de la distribution des arbres.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously that Council authorizes the purchase of compost for this activity; that citizens will be invited to bring bags or containers to obtain compost on the day of the distribution of trees.

Bénévole : 2020-03-02, 19 La Ville de Richmond demande au Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne de nommer un(e) bénévole à honorer en 2020.

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, et il est résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Jean-François Landry comme bénévole du Canton de Melbourne à être honoré en 2020 lors de la soirée de reconnaissance tenue à Richmond le jeudi 23 avril 2020.

The Town of Richmond asks Council to name one person from Melbourne Township to be honoured for his/her volunteer work.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved to name Mr. Jean-François Landry as the volunteer from this municipality to be honoured at a volunteer appreciation event to be held in Richmond on Thursday April 23rd, 2020.

Conversion d'éclairage du bâtiment du marché au DEL : 2020-03-02, 20 **Considérant** la demande du Marché Champêtre de Melbourne pour la conversion d'éclairage du bâtiment du marché au DEL;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission no. 273, option numéro 3, de Bruno Fauteux Électrique pour le remplacement de l'éclairage de type fluorescent du bâtiment du marché par de l'éclairage au DEL.

Considering the request of the *Marché Champêtre de Melbourne* for the conversion of lighting of the market building to LED;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously to accept the offer no. 273, option number 3, from *Bruno Fauteux Électrique* for the replacement of the fluorescent type lighting in the market building with LED lighting.

Marché Champêtre – projet d'une aire de jeux pour enfants : 2020-03-02, 21 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne et quelques citoyens impliqués souhaitent voir une aire de jeux aménagée sur le site du marché;

Attendu la présentation d'un projet indiquant des propositions d'emplacement de l'aire de jeux sur le site, les avantages d'une aire de jeux sur le site du Marché Champêtre, et trois propositions d'aires de jeux;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le conseil souhaite indiquer aux représentants du Marché Champêtre leur ouverture au projet d'une aire de jeux sur le site du marché; qu'avant de s'engager plus définitivement dans un tel projet, le Conseil aimerait voir un plan plus détaillé avec l'option choisie ainsi qu'un montage financier.

Whereas the *Marché Champêtre de Melbourne* and some involved citizens want to see a playground set up on the market site; whereas the presentation of a project indicating proposals for the location of the playground on the site, the advantages of a playground on the site of the *Marché Champêtre*, and three proposals for playgrounds;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously that the council wishes to indicate to the representatives of the *Marché Champêtre* their openness to the project of a playground on the market site; that before committing more definitively on such a project, the Council would like to see a more detailed plan with the option chosen as well as a financial set-up.

Contribution financière pour le hockey mineur et le club de patinage artistique : 2020-03-02, 22 **Considérant** l'entente intermunicipale sur la gestion des services de loisirs en vigueur entre les municipalités de Richmond, Canton de Cleveland et de Canton de Melbourne;

Considérant la demande d'aide financière de l'Association du Hockey mineur de Richmond et le Club de patinage Les Tourbillons;

Considérant que la baisse des coûts de location de glace ne fera qu'augmenter le déficit d'exploitation de l'aréna et donc augmenter la répartition des coûts de cette dépense pour chaque municipalité participante à l'entente intermunicipale;

Considérant le nombre d'inscriptions aux activités de hockey mineur et de patinage artistique du Canton de Melbourne, et ce, depuis les dernières années;

Considérant le nombre d'inscriptions aux activités de hockey mineur et de patinage artistique d'autres municipalités sans entente avec la Ville de Richmond pour les services de loisirs;

Considérant qu'il ne devrait pas appartenir au Canton de Melbourne de subventionner les municipalités n'ayant pas d'entente avec la Ville de Richmond pour les services de loisirs;

Considérant que les municipalités ne devraient pas avoir à soutenir financièrement une organisation pour le maintenir opérationnel;

Considérant le nouveau tableau de prévision budgétaire présenté par le hockey mineur;

Considérant la capacité à payer des citoyens du Canton de Melbourne;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité

Que le conseil du Canton de Melbourne n'accepte pas les modalités d'aides financières demandées par le hockey mineur et le club de patinage artistique pour la saison 2019/2020;

Que le conseil du Canton de Melbourne demande une rencontre de travail avec les intervenants au dossier d'ici la fin du mois d'avril 2020, afin de discuter plus amplement des modalités d'aides financières pour les prochaines années.

Considering the intermunicipal agreement between the municipalities of Richmond, Canton of Cleveland and Canton of Melbourne for recreational services; considering the request for financial assistance from the Richmond Minor Hockey Association and Les Tourbillons skating club; considering that the drop in ice rental costs will only increase the operating deficit of the arena and therefore increase the distribution of the costs of this expense for each municipality participating in the intermunicipal agreement; considering the number of registrations for minor hockey and figure skating activities in the Township of Melbourne in recent years; considering the number of registrations for minor hockey and figure skating activities from other municipalities without an agreement with Richmond for recreational services; considering that it should not be up to the Township of Melbourne to subsidize municipalities that do not have an agreement with Richmond for recreational services; considering that municipalities should not have to financially support an organization to keep it operational; considering the new budget forecast table presented by minor hockey; considering the ability to pay of the citizens of the Township of Melbourne;

It is moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett and resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne does not accept the terms of financial assistance requested by minor hockey and the figure skating club for the 2019/2020 season; that council requests a working meeting with the interveners in this file by the end of April 2020, in order to discuss in detail the terms of financial assistance for the coming years.

Publicités/dons : 2020-03-02, 23 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Richmond 4-H	250 \$
Centre de répit Théo Vallières	100 \$
École secondaire RRHS (Soirée récompenses)	100 \$
École secondaire RRHS (album des finissants)	70 \$
La Maison Aube Lumière	300 \$
Étincelle (St-Patrick)	134 \$
The Record (St-Patrick)	99 \$
La Tribune	525 \$

Moved by councillor Langeveld seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Demande de subventions - « Projets particuliers d'améliorations – circonscription électorale »: 2020-03-04, 24 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne demande au Député de Richmond à l'Assemblée Nationale du Québec, Monsieur André Bachand, une subvention de 50 000\$ pour la Municipalité du Canton de Melbourne afin de faire un rechargement sur le chemin Grainger.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved to ask Mr. André Bachand, Richmond member of the national assembly of Québec, to give Melbourne Township a grant of 50 000\$ to gravel Grainger road.

Appel d'offres - fourniture de matériaux granulaires : 2020-03-02, 25 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 7 000 tonnes métriques de gravier concassé 0-3/4" et 5 000 tonnes métriques d'un granulat d'ardoise 0-3/4" lors des rechargements sur le réseau routier.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to send out invitations concerning the purchase of 7 000 metric tons of 0-3/4" crushed gravel and 5 000 metric tons of 0-3/4" crushed slate.

Fauchage des foins : 2020-03-02, 26 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Marc Morin de St.-François-Xavier-de-Brompton (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au fauchage des foins aux abords des chemins municipaux en 2020.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the offer of Mr. Marc Morin of St.-François-Xavier-de-Brompton (on terms as filed in the municipal archives) concerning the mowing of grass along the municipal roadsides in 2020.

Fauchage / débroussaillage de toutes les glissières : 2020-03-02, 27 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Marc Morin de St.-François-Xavier-de-Brompton (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au débroussaillage de toutes les glissières longeant des chemins municipaux en 2020.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison, it is resolved to accept the offer of Mr. Marc Morin of St.-François-Xavier-de-Brompton (on terms as filed in the municipal archives) concerning the mowing of grass around all the guard rails along the municipal roads in 2020.

Offres de services – élaboration des plans et devis pour la réfection d'un ponceau sur le chemin Garrett : 2020-03-02, 28 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu trois offres de services pour des services d'ingénieries quant à l'élaboration des plans et devis visant la réfection d'un ponceau sur le chemin Garrett;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme Avizo experts-conseils relative à l'élaboration des plans et devis pour des travaux pour la

réfection d'un ponceau sur le chemin Garrett, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 18 février 2020.

Whereas the Township of Melbourne received three offers for engineering services for the development of plans and specifications for the repair of a culvert on Garrett Road;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne accepts the offer of the firm Avizo experts-conseils relating to the development of plans and specifications for work to repair a culvert on Garrett Road, under the terms of an offer filed on February 18, 2020.

SSIRR - états financiers 2019 : 2020-03-02, 29 Le Conseil prend connaissance du rapport financier 2019 du Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2019 du Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond tels que déposés.

Council acknowledges the 2019 financial report for the SSIRR tabled by the director general.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier it is resolved unanimously to accept the 2019 financial report for the SSIRR as tabled.

Offre de service – vérification de la précision du débitmètre : 2020-03-02, 30 **Considérant que** le débitmètre sert à la distribution de l'eau potable, il est exigé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de le faire vérifier tous les ans;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de « Les compteurs Lecomte ltée. » (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative à la vérification de précision, conforme aux exigences du MAMH, du débitmètre.

Considering that the water meter is used for the distribution of drinking water, it is required by the Ministry of Municipal Affairs and Housing (MAMH) to have it checked every year;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously to accept the offer of « *Les compteurs Lecomte ltée.* » (on terms as filed in the municipal archives) relating to the precision verification, in accordance with the requirements of the MAMH, of the water meter.

Factures : 2020-03-02, 31 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 122 505,04 \$) et des chèques émis (montant : 9 776,47 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (122 505,04 \$) and the payments issued (9 776,47 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - Retour sur la demande de la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) pour être ajouter sur la police d'assurance de la Municipalité : 2020-03-02 La proposition de couverture d'assurance pour la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) présentée par la MMQ ne répondant pas à leurs besoins, donc la SCCNRS a retiré sa demande d'être ajouté sur la police d'assurance de la Municipalité.

The insurance coverage proposal for the *Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon* (SCCNRS) presented by the MMQ did not meet their needs, so the SCCNRS withdrew its request to be added to the insurance policy of the Municipality.

Levée de la séance : 2020-03-02, 32 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier que la séance soit levée à 21 h 50. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 6 avril 2020.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Fortier that this meeting be closed at 9:50 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday April 6th, 2020.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 3e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt.

James Johnston
Maire